

Commission administrative du SNCS-FSU du 24 juin 2011

Motion générale

L'actualité du moment est dictée par la poursuite de l'audit en vue de l'application de la RGPP dans les organismes de recherche. La mobilisation des personnels est forte : 10000 signatures pour la pétition intersyndicale anti-RGPP (Révision Générale des Politiques Publiques), 300 signatures pour la pétition des DU, manifestation dans les délégations régionales lors des visites du DGD-R du CNRS, blocages répétés du CTP de l'INRA. L'inquiétude des personnels administratifs dans les délégations régionales s'exprime de plus en plus ouvertement face à des projets de centralisation des services au détriments des services de proximité rendus aux laboratoires. Dans ce contexte, il est nécessaire d'amplifier la mobilisation dans les laboratoires qui sont tout aussi touchés par les risques d'externalisation (par ex, informatique) et de mutualisation des services.

Le SNCS refuse depuis le début de s'impliquer dans la moindre « concertation » relative à l'audit RGPP. Il refuse toute discussion sur les fiches propositions de la phase 2 de l'audit organisé par la direction.

La mobilisation contre la précarité dans l'Enseignement supérieur et la Recherche s'amplifie, avec notamment la parution de l'ouvrage du collectif PECRES « Recherche précarisée, recherche atomisée », de la VRS de mai 2011 sur la précarité. Dans le contexte du projet de loi sur la résorption sur la précarité dans la fonction publique qui devrait conduire à intégrer sur CDI une partie des personnels précaires, le SNCS rappelle que seul un plan de titularisation sur emploi de fonctionnaire constitue la solution à la précarité. La CA du SNCS rappelle qu'un CDI de droit public dans les EPST est différent du statut de fonctionnaire (avec les dérogations propres aux personnels de la recherche publique) auquel sont attachées des garanties statutaires comme l'indépendance, la neutralité. La CA du SNCS réaffirme sa position adoptée lors du CSN du 27-28 janvier 2011 de demande de retrait du projet de loi « TRON » et se félicite que toutes les fédérations syndicales se soient retirées du CSFPE (conseil supérieur de la fonction publique de l'État), manifestant ainsi leur opposition à ce projet de loi. Le SNCS s'adresse aujourd'hui spécifiquement aux personnels précaires de la recherche pour faire apparaître l'ampleur et la variété de la précarité dans les laboratoires et l'administration et pour les mobiliser dans l'objectif d'obtenir une réelle intégration sur poste statutaire.

Les personnels de l'INIST se sont fortement mobilisés contre les menaces sur l'existence de l'INIST. Le CNRS est confronté à l'avenir de sa mission nationale d'information scientifique et technique. Le SNCS poursuivra la lutte au côté des personnels de l'INIST pour que cette mission reste au CNRS, seule garantie de la pérennité du maintien des emplois. Le SNCS rappelle que les personnels n'ont pas à faire les frais d'une situation actuelle, produit de l'abandon de l'IST par la direction du CNRS depuis plusieurs années. Il estime que les personnels de l'INIST doivent avoir dans l'immédiat la garantie de leur maintien au sein de l'INIST. Le SNCS refuse que l'information scientifique et technique soit centralisée au ministère sous forme « d'une bibliothèque scientifique numérique » (BSN). Il exige que la réflexion en cours sur la BSN soit menée en concertation étroite avec le CNRS.

Le SNCS a présenté ses propositions pour la recherche publique dans un document de 4 pages qu'il a largement diffusé. La CA invite les syndiqués à s'emparer de ces propositions pour organiser la discussion dans les laboratoires. Ce document doit être la base des prises de positions dans tous les contextes locaux liés aux projets d'Idex et de fondations dont le SNCS exige la suppression.

La Commission administrative du SNCS mandate le Bureau national pour :

- continuer la mobilisation contre la RGPP dans les laboratoires et les services administratifs des organismes de recherche, notamment en organisant des réunions d'information dans les laboratoires et les services,
- continuer d'informer les régions sur les conséquences du « grand emprunt » en s'adressant notamment aux Présidents de région
- engager une large réflexion avec les personnels précaires et agir pour leur intégration.
- Finaliser les listes de candidats en vue des élections d'octobre 2011 aux CAP et CT du CNRS, INRIA et IRD.

Motion adoptée par 18 pour, 1 contre, 1 abstention et 0 refus de vote.